

Inspection de l'éducation  
nationale  
JOIGNY Centre YONNE

## **NOTE DE SERVICE n° 4 bis année scolaire 2006/2007 (spécial école élémentaire)**

Téléphone  
03 86 62 00 71  
Fax  
03 86 92 94 12  
Mél  
secjoi@ac-dijon.fr

EMARGEMENT DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE, des  
Titulaires Remplaçants (ZIL et Brigade) et des  
personnels spécialisés des RASED

10 AV. RHIN ET DANUBE  
89300 JOIGNY



### **SOMMAIRE**

**CDO : Commission Départementale d'Orientation**

**Espace écoles**



L'Inspectrice de l'Education Nationale  
Martine BLANDEAU/BROSSET

## **CDO : Commission Départementale d'Orientation**

- Orientation des élèves vers les Enseignements adaptés
  - Quel public ? (annexe 1 : 1 page)
- Dossier à présenter en CDO (annexe 2 : 2 pages)
  - Cursus scolaire
  - CR de l'équipe éducative
  - Avis de l'IEN
- Evaluation scolaire (annexe 3 : 4 pages)
  - Compétences scolaires (maîtrise de la langue, mathématiques et culture scientifique et technologique, TIC, LVE, culture humaniste, compétences sociales et civiques.)
- Courrier pour les responsables légaux de l'élève (annexe 4 : 1 page)
- Prévision d'ouverture d'un dossier en CDO (annexe 5 : 1 page)
- Logigramme + calendrier (annexe 6 : 1 page)

► **Une évaluation sociale** est à inclure dans le dossier ; j'enverrai les fiches nécessaires à son renseignement aux psychologues scolaires qui les transmettront aux assistants sociaux chargés de ce volet.

L'ensemble du dossier sera donc transmis à l'IEN pour avis puis transféré à une sous-commission de la CDO.

Dans le département, 2 sous-commissions sont créées ; notre circonscription appartient à la sous-commission NORD, présidée par Philippe FUSTER, IEN Auxerre 3.

Chaque sous-commission comprend :

- 1 IEN ;
- 1 psychologue scolaire ou 1 COP ;
- 1 directeur SEGPA ou EREA ;
- 1 enseignant spécialisé en SEGPA ;
- 1 directeur d'école élémentaire ;
- 1 représentant de parents ;
- 1 médecin scolaire pour les dossiers d'orientation en 4ème